

## Antoine-Clair Michon de La Fondée, dentiste, chirurgien et médecin, dans les armées de la Révolution et de l'Empire.

Thierry Debussy, membre de la commission d'Histoire.

Antoine-Clair est né le 14 août 1764 à Conflans-Sainte-Honorine (Yvelines) de Clair-Denis Michon, un obscur vigneron devenu par la suite marchand, et de Geneviève-Catherine Le Roux des Hautesrayes. Il a pour oncle et parrain, Antoine Le Roux de La Fondée, reçu dentiste expert avant 1760 ; ce dernier a été le dernier élève-associé de Fauchard et exerce au 25 de la rue des Cordeliers, face au carrefour de la rue du Paon. Il jouit d'une confortable aisance et désireux d'assurer sa succession, il inculque, à partir de 1782, les rudiments de son métier à son neveu.

### Une formation très complète

Le jeune homme, logé chez lui selon l'usage, paraît désireux de compléter ses connaissances et suit, à partir de 1786, l'enseignement pratique dispensé par Pierre-Joseph Desault à l'Hôtel-Dieu. L'ordonnance royale du 4 juillet 1750, complétée par les lettres patentes du 18 juin 1784, a clairement défini le programme de la formation théorique des futurs chirurgiens étalée sur trois ans.

ill.1 **Cours suivis par Antoine-Clair MICHON de LA FONDÉE à l'École Royale de Chirurgie**

année	discipline	nom de l'enseignant	n° inscription au cours	date fin de cours	adresse d'Antoine-Clair Michon de La Fondée	registre inscription (BIUSanté)
1786	chimie	Bernard PEYRILHE	191	16 juin 1786	rue des Cordeliers chez M. son oncle	65
1786	anatomie	Philippe-Jean PELLETAN	405	5 décembre 1786	rue des Cordeliers chez M. son oncle	65
1787	opérations	Raphaël-Bienvenu SABATIER	71	16 mars 1787	rue des Cordeliers chez M. son oncle	65
1787	botanique	Bernard PEYRILHE	299	8 juin 1787	Paris	66
1787	maladie des yeux	Louis-Joseph BECQUET	100	11 juin 1787	Paris	66
1787	accouchements	François-Ange DELEURYE	55	15 juin 1787	Paris	66
1787	anatomie	Philippe-Jean PELLETAN	434	juin 1787	Paris	66
1788	opérations	Raphaël-Bienvenu SABATIER	574	1 <sup>er</sup> avril 1788	Paris	66
1788	thérapeutique	Pierre BRASDOR	4	4 juin 1788	Paris	67
1788	accouchements	Jean LE BAS	99	6 juin 1788	Paris	67
1788	anatomie	Philippe-Jean PELLETAN	122	15 décembre 1788	Paris	67

L'explication réside sans doute dans le fait que, suite à l'attaque d'apoplexie dont est victime son oncle à la fin de 1786 ou au début de 1787, Antoine-Clair se trouve contraint de reprendre une partie de la pratique avunculaire et d'ajourner son projet de thèse, n'ayant satisfait que partiellement aux obligations requises pour la soutenance. Dans les mois qui suivent, il se substitue manifestement de plus en plus au malade qui conserve des séquelles invalidantes. Après la disparition de ce dernier le 9 janvier 1789, Antoine-Clair, qui se fait désormais appeler Michon de La Fondée, poursuit son exercice au 25, rue des Cordeliers, bien que ne figurant pas sur la liste des experts, et épouse une certaine Antoinette-Angélique Chapeau.



ill. 2 Pierre-Joseph Desault (coll. partic.)

Il semble également avoir repris ses études à la toute proche Ecole de Chirurgie au début de la Révolution, comme il l'affirmera plus tard ; il est sans doute de ces quelques élèves bien notés admis à une formation clinique complémentaire, à l'issue des cours théoriques.



Ill. 3 Bandages de Desault pour la réduction des fractures (*Œuvres chirurgicales...*, p.82)

En outre, entre 1790 et 1794, il acquerra, à l'Hôtel-Dieu, devenu la Maison de l'Humanité, les connaissances pratiques en chirurgie générale qui lui font défaut, participant aux observations et aux soins, en particulier à la réalisation des pansements de réduction des fractures.

Il reste toutefois intéressé par l'art dentaire et s'associe à un groupe de confrères parisiens, emmenés par Dubois-Foucou, qui intentent un procès à Dubois de Chemant, contestant

l'innocuité de la porcelaine par lui utilisée pour réaliser des dents prothétiques et lui déniait même la paternité de cette découverte, qu'il a pris la précaution de faire breveter. Les contestataires sont déboutés et doivent indemniser leur adversaire le 16 février 1792 (Zimmer, p.55).

### Rencontre avec Marat

Antoine-Clair déménage durant l'été suivant et s'installe sur le trottoir d'en face, au n°20, à l'hôtel de Cahors [1], composé de deux bâtiments séparés par une cour, dans laquelle on accède par une porte cochère. Il occupe d'abord l'appartement sur la rue que Marat, un médecin helvète devenu journaliste, et sa compagne, Simone Evrard, lui sous-louent au début de janvier 1793 (G. Lenotre, p.212), puis le bâtiment au fond de la cour (CARAN, F/7/4385).



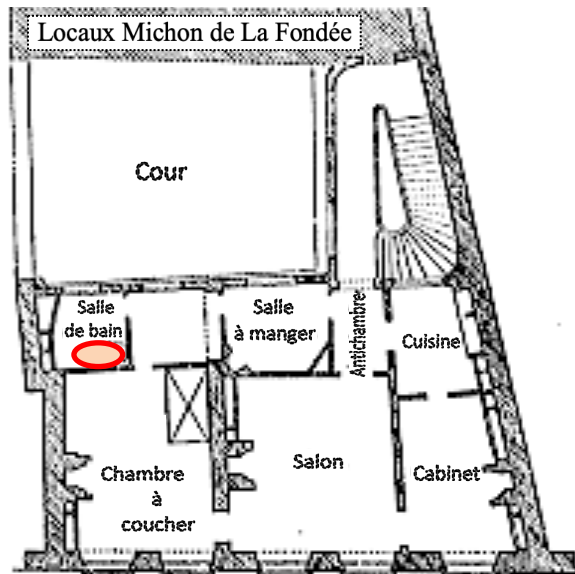
ill. 4 Hôtel de Cahors,  
20 rue des Cordeliers,  
cl. C. Marville, ca 1866  
(BHDV)

Le cordonnier Simon est domicilié au 16 de la même rue, tandis que Danton demeure au 26, à côté de la fontaine et au-dessus de l'entrée de la cour du Commerce, où se trouvait initialement l'imprimerie de Marat, avant son transfert dans l'ancien couvent des Cordeliers, et où le bon docteur Guillotin fait les essais de sa machine, on ne peut plus révolutionnaire, sur des moutons.

A la suite de l'exécution du Roi (20 janvier 1793), la France s'est trouvée mise au ban de l'Europe et rencontre des difficultés tant à l'intérieur que sur ses frontières. De sérieuses divergences politiques sont apparues au sommet de l'Etat du fait de la lutte d'influence que se livrent Girondins et Montagnards. Ces derniers, s'appuyant sur la populace parisienne, parviennent à marginaliser leurs adversaires, excluant de l'Assemblée les plus marqués d'entre eux qui cherchent refuge en Normandie. La tension est donc alors vive à Paris ; elle est alimentée en particulier par *l'Ami du Peuple*, la feuille rédigée par Marat, qui, bien que fort décrié pour ses outrances dans la sphère politique, hors le clan Robespierre, jouit d'une grande influence sur les sans-culottes. Souffrant d'une dermatose inflammatoire, qu'il traite par des bains quotidiens, celui qu'Olympe de Gouges appelle « l'avorton de l'humanité » se montre peu, rédigeant ses pamphlets tout en entretenant des rapports réguliers avec ses partisans.

Le 13 juillet, vers 19h30, Antoine-Clair est en plein travail lorsqu'il entend des cris, des insultes, des bruits de lutte en provenance du bâtiment qui lui fait face. Par sa fenêtre, il aperçoit un homme brandissant une chaise « comme pour frapper » (CARAN, W 277, témoignage Michon

La Fondée, 16 juillet 1793). Le tumulte croissant, il se précipite dans la cour et y rencontre la portière. Celle-ci, qui vient de descendre de l'appartement de Marat pour chercher du secours, lui fait part de l'attentat, l'engageant à monter. Avant d'obtempérer, Antoine-Clair demande que l'on aille quérir Pelletan, dont il a été l'élève à l'École de chirurgie et qui habite tout près, rue de Touraine.



ill. 5 Appartement de Marat, levé par C. Duprez en 1876 (BHDV)

Arrivé dans l'antichambre, il voit Charlotte Corday, immobilisée au sol par un homme qui s'avère être un commissionnaire. Il s'empresse de passer dans la salle à manger, puis pénètre dans la salle de bain. Parvenu auprès du blessé, dont la compagne tente vainement de juguler l'hémorragie par compression, Antoine-Clair examine la plaie et, devant l'importance de l'hémorragie, en conclut que l'artère subclavière droite a été probablement tranchée. Bien que le pouls soit inexistant, il fait allonger Marat sur son lit, tandis que Pelletan arrive pour confirmer son diagnostic et constater le décès.

(G. Lenotre, p.217 – 220).

Antoine-Clair apparaît bien sûr comme témoin au procès de la meurtrière ; il prétend ne pas la connaître, déclaration mensongère selon Dagen (notes manuscrites, BIUSanté), qui, reprenant G. Lenotre (p.255) rapporte que Charlotte Corday aurait consulté un dentiste entre le 11 et le 13 juillet. L'examen de son crâne révèle en effet que, peu avant son exécution, deux molaires (17 et 27) ont été extraites, et, si l'on suit Dagen, pourquoi ne l'auraient-elles pas été par Antoine-Clair, fournissant *de facto* à la jeune fille un prétexte tout trouvé pour un repérage préalable des lieux ? Si Marat reçoit beaucoup, ses visiteurs sont en effet attentivement contrôlés par son entourage.

La prudence impose donc au praticien de garder le silence sur cet épisode car, dans l'atmosphère survoltée qui est sciemment entretenue à Paris à la suite de l'assassinat [2], d'aucuns pourraient y voir la preuve d'une collusion flagrante avec sa patiente. En outre, Catherine, sa sœur aînée [3], est manifestement l'objet d'une enquête ; elle a dû se faire délivrer par la municipalité d'Épinay-sous-Sénart, où elle s'est réfugiée pour fuir les débordements parisiens, un certificat de civisme, établissant qu'elle a résidé dans la commune entre le 1<sup>er</sup> avril 1792 et le 1<sup>er</sup> juillet 1793 et « qu'elle ne s'est point émigrée » (CARAN, MC/ET/IV/889).

Antoine-Clair cherche donc à se faire oublier et poursuit sa pratique dentaire « rue et maison Marat », ci-devant rue des Cordeliers et hôtel de Cahors, jusqu'en mai 1794. Du fait de l'état conflictuel permanent que connaît la France depuis plusieurs années, les besoins en personnel soignant sont devenus cruciaux ; le désormais omnipotent Comité de salut public en a pris conscience et, dans le but de pourvoir chaque bataillon d'un officier de santé, il a fait appel aux civils, qu'ils soient médecins, chirurgiens, voire même étudiants, trop heureux d'échapper ainsi à la conscription.

## Sous les drapeaux

Le 17 mai, tandis que la Terreur s'accroît encore [4], Antoine-Clair, dont le ménage bat de l'aile, saute le pas et se présente devant le conseil de santé des hôpitaux militaires. Le compte-rendu rappelle son parcours et précise qu'« il a toujours employé et donné ses soins comme il



le devait faire, en bon citoyen et bon patriote, donnant toujours ses soins gratuits aux personnes indigentes et qu'il a rempli son service dans la garde nationale » (S.H.D.).

Robespierre apparaît cependant de plus en plus décrié ; les luttes d'influence à la tête de l'Etat, entretenues par l'argent anglais, finissent par entraîner sa chute (28 juillet 1794). L'arrivée au pouvoir des Thermidoriens est suivie de la dissolution des sociétés jacobines et de la liquidation de leurs éléments les plus compromis. Antoine-Clair est alors toujours à Paris, dans l'attente du jugement de son divorce, prononcé le 6 août (A. D. P., V10 E9) ; son ordre de mission tarde à lui être communiqué sans doute du fait du changement de gouvernement.

## **A l'armée de Hollande**

Le document, qui ne lui parvient que le 4 novembre (14 brumaire an III), précise qu'il « a fourni les preuves de capacité exigées par la Loi » et que le Comité de salut public l'a affecté au 3<sup>e</sup> bataillon des Fédérés Nationaux en qualité de chirurgien de 2<sup>e</sup> classe (aide-major). Le 26 novembre, il reçoit son sauf-conduit et quitte la capitale ; il parvient le 13 décembre à Malines, où cantonne son unité, pour s'apercevoir que son poste est déjà pourvu, ce dont il avertit la commission de santé qui l'a missionné. La réponse ne lui est pas encore parvenue que le bataillon fait mouvement. Resté un temps sur place dans l'attente d'une nouvelle affectation et ne sachant que faire devant le mutisme des autorités, il se rend au grand quartier-général à Bruxelles où « M. Noël [5], chirurgien en chef, [...] après avoir vu ses papiers et un examen de deux heures, le désigne de suite pour Anvers ». Il y est à peine arrivé que le chirurgien en chef local, C. Rosapelly [6], l'envoie au siège de Grave, où il est légèrement blessé à la jambe droite (20 décembre). Promptement rétabli, il est nommé, à la fin de janvier 1795, à l'ambulance du général Macdonald et se trouve à Groningue lorsqu'est signé le traité de Bâle, mettant temporairement fin aux hostilités (5 avril). Bien noté en juillet, il escompte une promotion au grade de chirurgien-major qui se fera très longtemps attendre.

Un an plus tard, durant l'été, l'armée de Hollande est redéployée le long du Rhin ; Antoine-Clair est affecté au camp de Mülheim, non loin de Düsseldorf, où il dirige une ambulance pendant près de neuf mois. Au printemps 1797, l'armée fait mouvement sur Bingen et Creutznack mais l'offensive est rapidement interrompue ; le 6 avril est en effet signé l'armistice préliminaire au traité de Leoben (18 avril).

Les accords avec la République batave prévoyant le maintien sur place d'un corps expéditionnaire français, l'armée de Hollande regagne alors ses bases ; le 26 août 1799, elle doit faire face au débarquement d'un important contingent anglo-russe au Helder. Antoine-Clair est envoyé aux avant-postes et y reste jusqu'à la mi-novembre, date à laquelle les troupes franco-hollandaises, ayant défait leurs adversaires, contraignent les survivants à rembarquer.

Toujours aide-major, il passe alors quatre ans à l'hôpital de Middelburg, en Zélande, sous les ordres de M. Rosapelly, qui lui remettra un certificat élogieux le 27 avril 1805, établissant qu'« il a rempli ses fonctions [...] avec autant de zèle que de distinction [...] en outre qu'il ne [lui] a jamais été rendu sur la conduite de M. Delafondée que des témoignages infiniment avantageux ».

Il est alors muté au 7<sup>e</sup> bataillon bis du Train d'artillerie, cantonné à Goreum ; une note manuscrite non datée figurant dans son dossier militaire (S.H.D.) précise qu'il s'était remarié mais qu'il est veuf depuis 1805. Il suit son bataillon au camp de Zeist, près d'Utrecht et y reçoit de Percy, inspecteur-général du service de Santé de la Grande Armée, le courrier suivant daté du 30 septembre : « M. le conseiller d'Etat, intendant-général de la Grande Armée [7], m'ayant autorisé, vu l'insuffisance du nombre actuel de mes collaborateurs et l'urgence des besoins du service, à appeler près de moi ceux des anciens chirurgiens [...] en qui j'aurais le plus de confiance, je vous préviens, Monsieur, que vous avez été désigné pour servir à la Grande Armée en qualité de chirurgien-major ».

## En Allemagne

Antoine-Clair gagne aussitôt sa nouvelle affectation ; le 20 octobre, il assiste à la prise d'Ulm et est à Augsburg le 23 ; le surlendemain, Percy lui ordonne de se rendre à Munich « pour, de là, être envoyé à l'un des hôpitaux qui vont être établis en avant de cette ville », précisant encore qu'il « marchera, avec sa division de chirurgiens, à quelque distance du quartier-général de Sa Majesté et sera toujours à portée de nous donner des soins ».

L'Empereur fait mouvement sur Vienne, investie le 14 novembre, et en finit avec les Russes à Austerlitz le 2 décembre. La paix ayant été signée à Presbourg le 26 et la région étant pacifiée, Antoine-Clair en profite pour soutenir une thèse de doctorat en Médecine (*Considérations sur les fièvres...*) le 19 juin 1806 à Strasbourg, ville où sont regroupés tous les blessés en provenance d'Allemagne et où il est sans doute affecté.

## À l'armée d'Italie

Bien que remplissant les fonctions de médecin-major depuis plusieurs mois comme le constate l'inspection du service de Santé, il n'est pas confirmé dans son grade par l'administration de la Guerre qui lui fait réintégrer le 7<sup>e</sup> bataillon bis du Train d'artillerie, cantonné alors en Italie.

Il s'y trouve encore au moment de l'invasion de la Bavière par l'Autriche (10 avril 1809) ; les autres puissances coalisées sont dans l'expectative, la Russie et la Prusse ayant signé le traité de Tilsit (7 et 9 juillet 1807). La Grande Armée stabilise rapidement le front avec l'appui de l'armée d'Italie. Antoine-Clair participe à la campagne qui s'achève par la victoire de Wagram (5 et 6 juillet 1809). Sans doute s'y distingue-t-il puisqu'après consultation de ses états de services établis le 8 mai, Coste [8], inspecteur-général du service de Santé, conclut le 6 juin suivant « qu'il a l'âge, les services et l'expérience qui méritent le grade de chirurgien-major, dont il avait bien rempli les fonctions à la Grande Armée pendant deux ans » ; il est encore précisé qu'il est marié (en troisièmes noces) [9] et père de deux enfants.

Enfin, le 13 octobre, l'administration de la Guerre lui donne la promotion tant espérée ; il reste affecté à l'armée d'Italie sous les ordres de Pinson [10], chirurgien en chef, avec augmentation de son traitement à 900 f. par an. Nommé chirurgien-major à l'hôpital d'Udine, où sa famille le suit, il est bientôt muté aux Iles Ioniennes par décision du 16 novembre.

Quittant femme et enfants, il prend la route d'Ancône et, le 15 janvier 1811, il s'y embarque pour Otrante. De là, il compte gagner Corfou mais le navire, à bord duquel il a pris passage, est capturé par un anglais le 13 février. Libéré sur parole à Tunis le 1<sup>er</sup> avril, il s'y fait voler le peu qu'il possède et ce n'est que le 29 mai et dans le plus grand dénuement, qu'il parvient à Livourne. Il y reste jusqu'au 18 juin et chemine, par Florence et Bologne (24 juin), jusqu'à Udine où il parvient le 12 juillet.

Il y attend de nouveaux ordres et conformément à ses souhaits, il retrouve bientôt le poste qu'il y a occupé avant son départ, assurant même pour quelques mois la direction de l'hôpital.

## À la Grande Armée en Russie

Cette situation idyllique ne va malheureusement pas durer ; il lui faut bientôt abandonner derechef sa famille. Le 10 février 1812, il reçoit l'ordre de rejoindre la Grande Armée, réunie en Allemagne en réponse aux concentrations de troupes russes aux frontières du grand-duché de Varsovie. Sur ses 680.000 hommes, 440.000 seulement franchissent le Niemen le 24 juin, le reliquat restant sur place ; Antoine-Clair est manifestement rattaché au 1<sup>er</sup> corps d'armée du maréchal Davout qui investit Minsk le 8 juillet, puisqu'il s'y voit nommé à la direction de tous les hôpitaux militaires (S.H.D., lettre à l'administration de la Guerre, août 1815).

L'essentiel du dispositif français poursuit son mouvement sur Moscou, où il pénètre le 14 septembre. L'hiver survenant précocement, n'ayant en outre enregistré aucune avancée diplomatique, l'Empereur ordonne la retraite, qui s'avère d'emblée difficile (19 octobre).

Antoine-Clair se trouve alors toujours à Minsk, ville bien approvisionnée qui doit pourtant être abandonnée le 16 novembre sous la poussée russe ; avec les blessés et malades transportables, il se replie à Vilna dans le monastère de Saint-Basile.



ill. 6 Vilna, monastère de Saint-Basile, (coll. partic.)

Le 5 décembre, l'Empereur laisse ses troupes pour voler à Paris où le général Malet vient de faire vaciller son pouvoir. Venant de Moscou, via Smolensk, les survivants de la Grande Armée, qui sont parvenus à franchir la Bérézina, atteignent eux aussi Vilna le 8, mais devant les attaques cosaques incessantes, ils sont contraints d'en repartir dès le lendemain, en abandonnant sur place de nombreux blessés [11]. Antoine-Clair est du nombre ; il a les deux pieds gelés, la température étant descendue à  $-36^{\circ}\text{C}$ . et il sera fait prisonnier le 10 décembre. La suite de ses aventures est connue par une lettre qu'il adressera d'Udine le 8 mai 1813 au directeur de l'administration de la Guerre (S.H.D.) :

« Je restai à Vilna jusqu'au 14 février suivant, époque à laquelle j'obtins ma liberté de l'Empereur Alexandre [12] ; c'est un grand honneur pour moi, sans doute, que d'avoir été traité comme Monsieur Desgenettes [13].

J'ai l'honneur de vous envoyer copie du passeport qui m'a été délivré à Vilna par le gouverneur Korsakoff avec la traduction en français :

« Par ordre de S.M. Alexandre I<sup>er</sup>, Empereur de toutes les Russies, le sieur de La Fondée, médecin français fait prisonnier par l'armée russe, a obtenu sa liberté pour récompense de ses soins et de ses peines auprès de nos malades, sous la condition expresse de ne jamais servir contre la Russie, au moyen de quoi et pour l'exécution du présent ordre, ledit sieur sera conduit sur les frontières de la Russie, par Ratzviloff, après avoir été toutefois visité suivant l'usage.

Donné à Vilna le 31 janvier 1813 par moi soussigné et avec l'approbation de mon souverain, l'Empereur Alexandre

Rimsky-Korsakoff, général d'infanterie, gouverneur de la Lituanie »

[...] Je supplie Votre Excellence d'avoir la bonté de me faire obtenir le traitement accordé par la Loi aux officiers rentrés des prisons de l'ennemi jusqu'à ce que j'aie obtenu un nouvel emploi [...] C'est un grand malheur pour moi que d'avoir été fait prisonnier. J'ai été dépouillé de tout mais je regrette bien plus les promesses qui m'avaient été faites, tant pour avoir la croix que

pour être chirurgien-principal, objet pour moi et que la fortune contraire a éloigné de mes plus chères espérances ».

Sans réponse à sa demande, il récidive le 6 juillet suivant :

« Conduit [sous escorte cosaque] à Brody[14], j'arrivai à Vienne [15] au commencement d'avril où j'ai eu l'honneur de vous prévenir que je me rendais à Udine dans la famille de ma femme pour y attendre vos ordres [...] J'ose aujourd'hui importuner derechef Votre Excellence pour la supplier d'avoir pitié de ma position en me rendant l'hôpital d'Udine, que j'avais à l'ouverture de la campagne et que je quittai par votre ordre en date du 10 février 1812 [...] Je marche et marcherai toujours avec beaucoup de difficulté par suite de mes blessures mais je suis plus qu'en état de faire mon service dans un hôpital, fut-il de 600 blessés.

Plût à Dieu que ma demande ne vous paraisse pas indiscrete, 20 ans de services, 50 ans d'âge, plusieurs blessures, deux fois prisonnier, à chaque fois dépouillé de tout, je n'implore la bonté de Votre Excellence que pour obtenir un emploi proportionné à mes forces [...] Excusez, Excellence les importunités d'un père de famille peu fortuné ».

## Retour en Italie

Ses requêtes n'aboutissent malheureusement pas ; par un courrier du 20 juillet, le Ministre de la Guerre lui fait savoir qu'il est affecté au bataillon de guerre du 9<sup>e</sup> régiment d'infanterie de ligne, dépourvu de chirurgien-major depuis que le titulaire a été fait prisonnier en Russie. L'unité est basée pour l'heure à Udine dans l'attente d'un départ pour l'Allemagne, où les besoins sont considérables.

L'armée russe y a poursuivi sa lancée le long des rives de la mer Baltique et ses succès ont déterminé la Prusse à entrer dans le conflit à ses côtés, avec le renfort de contingents anglais et suédois ; l'Autriche ne tardera pas à les rejoindre. L'Empereur, qui a déployé le long de l'Elbe les survivants de la Grande Armée, s'attache à reconstituer ses effectifs par des levées d'ampleur exceptionnelle, comptant sur la fidélité à sa cause des états d'Allemagne du sud.

Antoine-Clair rejoint donc son unité, alors qu'il vient d'apprendre que le 24 juillet 1813, le Ministre-directeur de l'administration de la Guerre avait averti son collègue de la Guerre de sa décision de lui faire verser un traitement de réforme du 1<sup>er</sup> avril au 1<sup>er</sup> juillet, avec l'espoir d'une hypothétique amélioration de son état de santé.

Dès son arrivée au corps, le colonel prend la mesure de son incapacité à assurer le service escompté. Le 14 août, il le fait savoir au Ministre de la Guerre, demandant l'envoi d'un autre chirurgien du même grade. La demande est appuyée par le commandant d'armes d'Udine qui a fait établir par le chirurgien en chef de l'hôpital un « certificat constatant les infirmités et blessures du sieur Delafondée ».

L'affaire traîne et Antoine-Clair figure toujours sur les contrôles du régiment à la fin de décembre. La chute du régime impérial est consommée le 6 avril 1814 ; Louis XVIII, à peine monté sur le trône, licencie les cadres de l'armée. A partir du 11 juin, date à laquelle il achève son service à l'hôpital d'Udine, Antoine-Clair se trouve mis en demi-solde et assigné à résidence pour avoir servi « l'usurpateur ».

## Les Cent-Jours

Sa réintégration est effective à compter du 5 mars 1815, peu après le retour de l'exilé de l'île d'Elbe. Affecté d'abord à l'armée des Alpes, il est muté le 16 mars au camp de Châlons, puis



au 1<sup>er</sup> corps de l'armée du Nord, qui ne fera guère que de la figuration à Waterloo, n'étant pas engagé.

Antoine-Clair est démobilisé le 16 août, après la seconde abdication de l'Empereur et mis à la retraite sans traitement de réforme ; il s'installe à Paris, rue de Buci, n°16, en l'absence de sa famille, dont le devenir est inconnu.

Quoique diminué, il recueille sa sœur, tout aussi solitaire, qui requiert ses soins journallement (janvier 1816). Sa santé est à l'aune de ses finances ; elle disparaît le 29 septembre 1818 (A. D. P., DQ<sup>8</sup> 871). Dans l'inventaire après décès de ses maigres biens, il est qualifié « docteur en médecine et dentiste » ; il est donc vraisemblable que, malgré ses infirmités, il a dû reprendre sa pratique pour pouvoir subsister. Fort opportunément, il a été rétabli dans ses droits le 1<sup>er</sup> juillet précédent et touche désormais une pension (*Tableau général des officiers...*, p.726), dont il semble avoir joui jusqu'à l'avènement de la monarchie de Juillet (A.D.P., VD6/275, p.28). Sa date de décès est inconnue.

## Notes

[1] La demeure conserve l'appellation de « maison du dentiste » depuis le passage dans ses murs du célèbre François Garre quelques trente ans auparavant (Dagen, notes manuscrites, BIUSanté).

[2] Les Montagnards profitent de l'émotion populaire consécutive pour faire voter la loi des suspects (17 septembre 1793), qui va leur donner les moyens de se débarrasser des Girondins.

[3] Elle a épousé en premières noces le 3 août 1785 à Saint-Côme leur oncle Antoine Le Roux de La Fondée, et s'est promptement remariée après son décès avec Jean-Marie Neveu, un claveciniste de renom (contrat du 4 juillet 1789, CARAN, MC/ET/XCII/547).

[4] La loi du 22 prairial an II (10 juin 1794) établit que le tribunal révolutionnaire ne pourra prononcer que la relaxe ou la mort ; les témoins ne pourront être qu'à charge et les prévenus n'auront plus de défenseurs.

[5] Joseph Noël (1753 – 1808), chirurgien-major sur le vaisseau de l'amiral de Grasse durant la guerre d'Indépendance des Etats-Unis, docteur en médecine (1789), chirurgien en chef des armées des Alpes (1792), du Nord (1794), professeur de médecine légale à Strasbourg (1796).

[6] Charles-Gabriel-Joseph Rosapelly (1747 – 1813), chirurgien-major à Commissaire-général-cavalerie (1772), chirurgien en chef à l'armée du Nord (1796) et à l'armée de Batavie (1800).

[7] Claude-Louis Petiet (1749 – 1806), qui organise la campagne d'Austerlitz.

[8] Jean-François Coste (1741 – 1819), premier médecin du corps de Rochambeau (1780), premier médecin des camps et armées du Roi (1784), inspecteur du service de Santé des armées du Nord, du Centre et du Rhin (1792), inspecteur-général (1796), médecin-chef des Invalides (1796 – 1819), de la Grande Armée (1802 – 1807), membre du conseil de Santé (1788, 1793, 1795 - 1796, 1800, 1815).

[9] Sa belle-famille habite Udine (lettre à Lacuée de Cessac, directeur de l'administration de la Guerre, tamponnée du 17 août 1815). S.H.D.

[10] André-Pierre Pinson (1746 – 1828), chirurgien des Cent-Suisses, anatomiste et artiste en céroplastie, dont le Muséum national d'histoire naturelle a hérité toutes les collections.

[11] 37.000 officiers et soldats vont y laisser la vie, beaucoup plus du fait du typhus que de leurs blessures.

[12] Le tzar installe son quartier-général à Vilna le 23 décembre.

[13] Nicolas-René Dufriche des Genettes (1762 – 1837), médecin en chef de la Grande Armée, libéré lui aussi par le tzar, qui le dédommage même financièrement de la perte de ses effets personnels. Détroussé comme lui, Antoine-Clair n'aura pas le même traitement.

[14] Alors en Galicie sur la frontière austro-russe, l'Autriche étant encore alliée de la France à l'époque.

[15] Via Limberg, en Basse-Autriche.

## Bibliographie

Anonyme, *Tableau général des officiers qui touchent un traitement sur le fonds des demi-soldes au 1<sup>er</sup> juillet 1819*, Paris, Imp. Royale, 1820. Fondation Napoléon, Bibl. Martial-Lapeyre.

*Œuvres chirurgicales de P.-J. Desault*, pub. X. BICHAT, 1<sup>ère</sup> partie, Paris, 1798, p.82.

G. LENOTRE (Théodore Gosselin dit), *Paris révolutionnaire*, Paris-Firmin-Didot, 1895.

MICHON de LA FONDEE Antoine-Clair, *Considérations sur les fièvres intermittentes de la Zélande*, Thèse de doctorat en médecine, Strasbourg, imp. Levraut, 1806, 30 p. B.N.U. Strasbourg, 122317, 1, 11,1806.

ZIMMER Marguerite, « Nicolas Dubois Chemant : nouveaux éléments biographiques », *Acta Soc. Fr. Hist. Art Dent.*, 2010, 15.

## **Manuscrits**

A. D.P. Archives Départementales de Paris, DQ<sup>8</sup>871, V10, E9, VD6/275

CARAN, MC/ET/IV/889, MC/ET/XCII/547, W 27 et F/7/4385

DAGEN Georges, Notes manuscrites, BIUSanté.

S.H.D. Service Historique de la Défense, GR 3YG 9626, dossier personnel